

# Championnat québécois 4 c. 4

Politiques et procédures pour la régie du circuit intérieur 4 c. 4



Fédération québécoise d'ultimate

Version adoptée par le conseil d'administration  
le 4 septembre 2011  
à Stoneham



## Table des matières

1. Objectifs du circuit.....	3
2. Mesure de modification du présent document et autres spécificités .....	3
3. Critères pour recevoir un tournoi du circuit (Grand et Petit Chelem).....	3
4. Critères d'organisation d'un tournoi du circuit (Grand et Petit Chelem) .....	4
5. Critères de sélection des équipes par le tournoi (Grand et Petit Chelem) .....	4
6. Critères d'organisation du CQU4 .....	4
7. Responsabilités de la FQU.....	5
8. Responsabilités des équipes .....	5
9. Demande de dérogation à l'alignement pour le CQU4.....	6
10. Règles de classement du circuit (Grand et Petit Chelem).....	6
11. Système de pointage des tournois .....	7
12. Tournois faisant actuellement partie du circuit.....	7
Annexes .....	8
Tableau 1 : Échelles de pointage .....	9
Formulaires de sanctions .....	12



## 1. Objectifs du circuit

Pour les équipes, le réseau de tournois associés au Championnat québécois 4 contre 4 doit :

- permettre aux équipes qui désirent jouer à l'Ultimate de le faire, et ce, peu importe leur niveau;
- favoriser le développement du sport à tous les niveaux;
- offrir à chaque équipe un niveau de jeu qui correspond à ses capacités.

Pour les tournois et les associations, le réseau de tournois associés au Championnat québécois 4 contre 4 doit :

- permettre aux associations qui désirent organiser un tournoi de le faire, et ce, selon les infrastructures à leur disposition;
- encourager les nouvelles initiatives;
- permettre à chaque tournoi de conserver son identité et ses caractéristiques propres.

## 2. Mesure de modification du présent document et autres spécificités

- Le présent document est valide et ne peut être modifié qu'en AGA;
- Il sert de guide pour l'organisation des tournois de Grand Chelem et de Petit Chelem;
- La FQU est responsable de s'assurer que les organisateurs de tournois respectent les critères se trouvant dans le présent document;
- La FQU se doit de respecter ses propres obligations dans l'organisation et la structure du CQU4.

## 3. Critères pour recevoir un tournoi du circuit (Grand et Petit Chelem)

- Respecter les critères établis dans le présent document
- Tenir le tournoi dans la période indiquée
  - Grand Chelem: Avant le 1<sup>er</sup> avril de la saison en cours;
  - Petit Chelem : Avant le 15 avril de la saison en cours;
- Capacité d'accueil
  - Grand Chelem : 32 équipes minimum;
  - Petit Chelem: 12 équipes minimum;
- Type de surface :
  - Grand Chelem : Les surfaces synthétiques sont encouragées, mais les gymnases sont tolérés;
  - Petit Chelem : Au choix du comité organisateur;
- Remplir le formulaire de sanction dans les délais prescrits et respecter le document de sécurité de la FQU;
- Un montant du coût d'inscription de chaque équipe doit être remis à la FQU dans le mois suivant la tenue du tournoi;
  - Grand Chelem: 10 \$ par équipe
  - Petit Chelem: 5 \$ par équipe
- Un bilan de l'évènement, incluant un bilan financier, doit être remis à la FQU dans les deux mois suivant la tenue du tournoi.



#### **4. Critères d'organisation d'un tournoi du circuit (Grand et Petit Chelem)**

- Utiliser les Règles du jeu de l'Ultimate 4 contre 4 de la FQU en vigueur;
- Lancer la période d'inscription du tournoi au plus tôt 7 jours après que la FQU en soit informée;
- Remettre à la FQU le classement final et complet des équipes de même que le top 3 de l'esprit sportif voté par les équipes participantes dans la semaine suivant la tenue du tournoi. Ce classement doit comprendre le nom des équipes ainsi que leur ville de provenance;
- Permettre au plus grand nombre d'équipes possibles d'accéder à la finale tout en s'assurant de maintenir un rapport de force intéressant entre les équipes pour la majorité des matchs;
- Souligner l'esprit sportif lors du tournoi;
- Offrir le souper du samedi soir (à l'exception du Championnat québécois d'ultimate 4 c. 4) et un minimum de nourriture le jour sur les lieux de matchs;
- Avoir une politique interne de sécurité qui respecte le document de sécurité de la Fédération (organisation des premiers soins, ressources sur le site, cas d'urgence, un service de physiothérapie pour les tournois du Grand Chelem, etc.);
- Compiler, dans un but de transparence et d'impartialité, les évaluations de l'esprit sportif des équipes;
- Ajouter l'adresse [dg@fqu.ca](mailto:dg@fqu.ca) dans toutes les communications officielles aux équipes.

#### **5. Critères de sélection des équipes par le tournoi (Grand et Petit Chelem)**

##### ÉTAPES :

- Critères de sélection des équipes PAR les organisateurs des tournois :
  1. L'équipe doit avoir envoyé son alignement à la FQU en début de saison dans les délais demandés avant la participation à leur premier tournoi de l'année et effectuer les modifications dans les délais prescrit (s'il y a lieu);
  2. Les organisateurs doivent avoir reçu le paiement avant la date fixée;
  3. Répartition géographique [favoriser la participation des différentes régions du Québec];
  4. Calibre des équipes.

#### **6. Critères d'organisation du CQU4**

- Les 16 meilleures équipes de la saison sont invitées par la FQU;
- Le CQU4 est un tournoi qui doit être organisé le plus sobrement possible et il doit être peu dispendieux pour les équipes participantes (la rentabilité est visée sans plus) ;
- Les services minimaux doivent être offerts aux participants soit de la nourriture pour les deux journées de tournoi, de l'eau, un service de premiers soins et un service de physiothérapie;
- Le pré-classement du tournoi doit être établi à partir du classement final de la saison;
- Un photographe doit être sur place tout au long de la fin de semaine (chacune des équipes doit être prises en photo tout comme la finale et les équipes gagnantes du tournoi et de l'esprit



- sportif). Il est de la responsabilité du comité organisateur de trouver la personne responsable de cette tâche et d'assumer les frais associés à partir des revenus du tournoi (s'il y en a) ;
- La finale doit être filmée et la vidéo doit être remise à la FQU pour le rendre disponible aux joueurs. Il est de la responsabilité du comité organisateur de trouver la personne responsable de cette tâche et d'assumer les frais associés (s'il y en a);
  - Nous encourageons les comités organisateurs à jumeler l'évènement avec un autre afin de le rendre plus attrayant.

## 7. Responsabilités de la FQU

- Gestion, suivi et diffusion du présent document;
- Évaluer les demandes de sanctions des différents tournois et effectuer les suivis associés;
- Faire la promotion des différents tournois à l'aide des moyens de communications qu'elle utilise (site web, facebook, Info-Lettre et autres s'il y a lieu);
- S'assurer que les équipes respectent les critères d'alignement énoncés dans le présent document;
- Rendre les alignements disponibles aux différents comités organisateurs;
- Afficher sur son site internet le classement de la FQU à jour;
- Conseiller les organisateurs de tournoi;
- Effectuer la sélection des équipes pour le championnat de fin de saison (CQU4) à la fin de l'année;
- Recevoir les demandes de dérogation des alignements pour le CQU4 et prendre les décisions en fonction des règles établies aux sections 8 et 9;
- Faire la promotion du réseau dans les médias;
- Prendre des décisions en cas de litige.

## 8. Responsabilités des équipes

- Il est suggéré que les joueurs et joueuses soient membres d'une ARA de la FQU pour participer aux tournois du réseau. Ceci est obligatoire pour tous les joueurs qui participent au CQU4;
- L'alignement :
  1. Une équipe intéressée à participer aux différents tournois du réseau doit fournir son alignement à la FQU dans les délais prescrit avant sa participation à son premier tournoi;
  2. Elle doit aussi valider les changements auprès de la FQU avant la tenue de chaque tournoi;
    - i. Date limite pour mentionner les changements : vendredi soir précédent le tournoi à 12h;
    - ii. Aucune modification ne sera acceptée la journée même;
  3. L'alignement doit contenir un minimum de 8 joueurs et un maximum de 12 joueurs dont un minimum de 3 filles;
- Tous les joueurs d'une équipe qui participent au CQU4 **doivent avoir joué à au moins deux tournois** avec cette équipe au cours de la saison. **Un joueur qui n'est pas sur l'alignement ne**



- **peut pas jouer lors d'un tournoi et il n'est pas possible de l'ajouter la journée même;**
- Pour participer au CQU4, l'alignement de l'équipe doit avoir été constant tout au long de la saison. **Cela signifie qu'au moins 5 joueurs de l'alignement initial doivent être présents d'un tournoi à un autre pour que le résultat soit comptabilisé;**
- Honorer l'Ultimate en respectant l'adversaire et les hôtes du tournoi en tout temps. Une équipe peut se voir attribuer un avertissement pour *manque d'esprit sportif*. Une récidive peut entraîner des résultats plus graves tels que la disqualification de l'équipe. Advenant le cas, la décision est prise par un comité choisi par la FQU et les ARA<sup>1</sup>.

## 9. Demande de dérogation à l'alignement pour le CQU4

- Lors du championnat de fin de saison, une équipe qui ne remplit pas l'alignement minimal de huit joueurs dont un minimum de 3 filles peut demander une dérogation à la FQU;
- La FQU acceptera la dérogation dans les conditions suivantes :
  - Le joueur proposé en remplacement a déjà joué un tournoi avec l'équipe ou tous les joueurs remplissant cette condition ne sont pas disponibles;
  - Le joueur proposé en remplacement est de niveau égal ou moindre au joueur à remplacer;

## 10. Règles de classement du circuit (Grand et Petit Chelem)

- La Fédération québécoise d'Ultimate établit un classement des équipes qui participent aux tournois du circuit [voir le tableau 1 en annexe] selon le système de pointage par tournoi.
- Le résultat d'une équipe à un tournoi du circuit est le nombre de points obtenus selon sa position finale PLUS les points d'esprit sportif s'il y a lieu.
- La position finale d'une équipe qui ne termine pas un tournoi est égale à celle qu'elle aurait eue en perdant toutes ses parties non jouées. Un match ne peut être déclaré gagné sans qu'au moins une des deux équipes concernées n'ait signalé qu'elle est *prête à jouer* après le début du match tel que défini dans la section VIII : *Amorcer ou reprendre le jeu des Règles du jeu de l'Ultimate 4 contre 4 de la FQU*.
- Les équipes qui refusent de jouer un match prévu à l'horaire par le comité organisateur reçoivent toutes les deux le pointage le plus faible entre les deux positions. Les deux capitaines doivent se présenter devant le directeur du tournoi simultanément afin d'affirmer leur volonté.
- Lorsqu'un match n'est pas à l'horaire prévu et que les équipes sont toutes les deux disposées à jouer, les deux équipes obtiennent le pointage le plus élevé. Cette règle s'applique que pour le match de classement officiel entre deux positions.
- Un bonus de 50 points est donné à l'équipe qui reçoit le prix de l'esprit sportif (un bonus de 50 points par tournoi). De plus, deux équipes supplémentaires pourront se voir attribuer ce bonus pour les tournois du Grand Chelem. Elles doivent être choisies par l'ensemble des équipes pour leur esprit sportif exemplaire. En cas d'égalité, toutes les équipes reçoivent les points associés.
- Le nombre de points d'une équipe à la fin de la saison est la somme des trois meilleurs résultats.

---

<sup>1</sup> ARA : Association régionale affiliée



- En cas d'égalité entre deux équipes au classement, on considère les résultats obtenus à chaque tournoi. Le classement est établi en comparant le meilleur résultat, puis le deuxième meilleur résultat, puis le troisième, etc. S'il y a toujours égalité, le classement est établi selon les résultats aux tournois du circuit où les équipes égales étaient présentes en commençant par le tournoi le plus récent.

## 11. Système de pointage des tournois

- Les tournois du circuit sont divisés en deux catégories : *Grand Chelem* et *Petit Chelem*;
- Le Mars Attaque a une échelle allongée puisque plus d'équipes y participent;
- La Flotte aura aussi sa propre échelle de manière à ce que la 1ere position remporte environ le même nombre de points qu'une 5e place d'un tournoi du Grand Chelem;
- Le tableau 1, en annexe, présente les différentes échelles de pointage.
- Pour une explication détaillée, consultez le blogue de Sébastien Labbé, concepteur du système : [http://www.thales.math.uqam.ca/~labbes/blogue/2011/08/systeme\\_cqu4\\_2011-2012/](http://www.thales.math.uqam.ca/~labbes/blogue/2011/08/systeme_cqu4_2011-2012/)

## 12. Tournois faisant actuellement partie du circuit

### GRAND CHELEM:

- Le *Movember* de Montréal
- Le *Bye bye* de Trois-Rivières
- La *Flotte* de Rimouski (**échelle de pointage différente**)
- Le *Coup de foudre* de Sherbrooke
- Le *Mars Attaque* de Québec

### PETIT CHELEM:

- *Oktoberdisk*, St-Jean-sur-le-Richelieu
- *Fun-N-Nuf*, Edmundston
- *Bonne année*, Ottawa
- *La Virée*, Saguenay
- *Tournoi organisé par la FUL*, Repentigny



## **Annexes**



**Tableau 1 : Échelles de pointage**

Position	Grand Chelem	Mars Attaque	La Flotte	Petit Chelem
1	1000	1000	800	400
2	938	938	728	355
3	884	884	668	317
4	835	835	614	285
5	791	791	566	256
6	750	750	522	230
7	711	711	482	206
8	675	675	444	184
9	641	641	409	164
10	609	609	377	146
11	578	578	346	129
12	549	549	317	114
13	521	521	291	99
14	494	494	265	86
15	469	469	242	74
16	444	444	219	63
17	421	421	198	52
18	399	399	178	43
19	377	377	160	34
20	356	356	142	26
21	336	336	126	19
22	317	317	110	12
23	299	299	95	6
24	281	281	82	1
25	264	264	69	0
26	248	248	57	0
27	232	232	46	0
28	217	217	35	0
29	202	202	26	0
30	188	188	17	0
31	174	174	9	0
32	161	161	1	0



33	149	149	0	0
34	137	137	0	0
35	125	125	0	0
36	114	114	0	0
37	103	103	0	0
38	93	93	0	0
39	83	83	0	0
40	74	74	0	0
41	65	73	0	0
42	57	72	0	0
43	48	70	0	0
44	41	69	0	0
45	33	68	0	0
46	26	67	0	0
47	19	65	0	0
48	13	64	0	0
49	7	63	0	0
50	1	62	0	0
51	0	61	0	0
52	0	59	0	0
53	0	58	0	0
54	0	57	0	0
55	0	56	0	0
56	0	55	0	0
57	0	53	0	0
58	0	52	0	0
59	0	51	0	0
60	0	50	0	0
61	0	48	0	0
62	0	47	0	0
63	0	46	0	0
64	0	45	0	0
65	0	44	0	0
66	0	42	0	0
67	0	41	0	0



68	0	40	0	0
69	0	39	0	0
70	0	38	0	0
71	0	36	0	0
72	0	35	0	0
73	0	34	0	0
74	0	33	0	0
75	0	31	0	0
76	0	30	0	0
77	0	29	0	0
78	0	28	0	0
79	0	27	0	0
80	0	25	0	0
81	0	24	0	0
82	0	23	0	0
83	0	22	0	0
84	0	20	0	0
85	0	19	0	0
86	0	18	0	0
87	0	17	0	0
88	0	16	0	0
89	0	14	0	0
90	0	13	0	0
91	0	12	0	0
92	0	11	0	0
93	0	10	0	0
94	0	8	0	0
95	0	7	0	0
96	0	6	0	0
97	0	5	0	0
98	0	3	0	0
99	0	2	0	0
100	0	1	0	0



## **Formulaires de sanctions**



**FORMULAIRE DE DEMANDE DE SANCTION**  
**Circuit CQU4**  
**Tournois du Grand Chelem**

Nom de la compétition :
Date :
Nombre d'équipes participantes:

<b>INFORMATIONS SUR LE COMITÉ ORGANISATEUR</b>
Nom de l'Association régionale affiliée :
Adresse :
Nom de la personne responsable :
Courriel de la personne responsable de la compétition :
Numéro de téléphone de la personne responsable :
Nom du président de l'ARA :
Signature du président de l'ARA :

<b>Description du site de compétition</b>
Adresse du site de compétition :
Nombre de terrains:



Par la présente, nous nous engageons à respecter les règles du document de sécurité de la FQU dans son intégralité.

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable

\_\_\_\_\_  
Date

Par la présente, nous nous engageons à respecter les règles du document de CQU4 de la FQU dans son intégralité.

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable

\_\_\_\_\_  
Date

Veillez retourner ce formulaire dûment rempli au bureau de la FQU au moins 6 semaines avant la tenue de l'événement. **Des frais de 10\$ par équipe participantes seront payables au cours du mois suivant la tenue de la compétition.**

Vous devez libeller vos chèques à l'ordre de la Fédération québécoise d'ultimate et l'envoyer à l'adresse suivante :

4545, avenue Pierre-de-Coubertin  
Case postale 1000, Succursale M  
Montréal (Québec) H1V 3R2

Vous pouvez aussi faire parvenir les demandes de sanction signées par courriel à [dg@fqu.ca](mailto:dg@fqu.ca).

À l'usage de la FQU :

Acceptée

Refusée



**FORMULAIRE DE DEMANDE DE SANCTION**  
**Circuit CQU4**  
**Tournois du Petit Chelem**

Nom de la compétition :
Date :
<b>Nombre d'équipes participantes:</b>

**INFORMATIONS SUR LE COMITÉ ORGANISATEUR**

Nom de l'Association régionale affiliée :
Adresse :
Nom de la personne responsable :
Courriel de la personne responsable de la compétition :
Numéro de téléphone de la personne responsable :
Nom du président de l'ARA :
Signature du président de l'ARA :

**Description du site de compétition**

Adresse du site de compétition :
Nombre de terrains:



Par la présente, nous nous engageons à respecter les règles du document de sécurité de la FQU dans son intégralité.

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable

\_\_\_\_\_  
Date

Par la présente, nous nous engageons à respecter les règles du document de CQU4 de la FQU dans son intégralité.

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable

\_\_\_\_\_  
Date

Veillez retourner ce formulaire dûment rempli au bureau de la FQU au moins 6 semaines avant la tenue de l'événement. **Des frais de 5\$ par équipe participantes seront payables au cours du mois suivant la tenue de la compétition.**

Vous devez libeller vos chèques à l'ordre de la Fédération québécoise d'ultimate et l'envoyer à l'adresse suivante :

4545, avenue Pierre-de-Coubertin  
Case postale 1000, Succursale M  
Montréal (Québec) H1V 3R2

Vous pouvez aussi faire parvenir les demandes de sanction signées par courriel à [dg@fqu.ca](mailto:dg@fqu.ca).

À l'usage de la FQU :

Acceptée

Refusée